

PROCES-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

EN DATE DU 30 JUIN 2026

L'an deux mille vingt-six, le mardi trente juin à dix-neuf heures,

Se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence de M. Éric ROUSSEL, maire.

Étaient présents : Mme Mylène COUTY ; Mme Sophie LOPEZ-GALLOU ; Mme Valérie PICHARD ; M. Frédéric BERTHORELLY ; M. Paul Bournonville ; M. Henri HABERT ; M. Eric ROUSSEL ;

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : Mme Nadia HUMEAU donne pouvoir à Mme Mylène COUTY, Mme Anne-Laure JUBAULT donne pouvoir à M. Éric ROUSSEL,

Absent : M. Diego RODRIGUEZ, M. Manuel DE CARVALHO

M. Henri HABERT a été élu secrétaire de séance.

1. L'ordre du jour :

A Marché 2025-01 avenant 1

Ajout travaux rue Jean Moulin à l'entrée du village pour mettre en place un sens de circulation.
Toujours en attente de l'avenant. Point Annulé

B Remboursement de dépenses effectuées pour le compte de la commune

M. Paul Bournonville a effectué une dépense pour le compte de la commune qu'il faudrait lui rembourser si le conseil municipal accepte : Câble HDMI – 24.99 €
Accepté à l'unanimité

C Désignation des représentants communaux au COPIL Natura 2000 Vallée de l'EURE.

Un titulaire : BERTHORELLY FREDERIC
Un suppléant : PICHARD VALERIE

2. Questions diverses

A COPIL Plan d'eau de Mézières-Écluzelles

• Stratégie Nord-Sud :

Le pôle nord sera dédié au tourisme et aux loisirs animés (nautisme), tandis que le pôle sud sera axé sur la découverte de la nature et la biodiversité, avec un principe de "enchantement heureux du plan d'eau" pour harmoniser les équipements.

• Aménagements :

Une aire de jeux pour enfant, un terrain de beach-volley et un terrain de pétanque près de la base nautique
Des pontons sont envisagés et pour Ecluzelles un ponton au niveau de la maison des espaces naturels.

• Gestion environnementale et technique :

- Renaturation des berges pour lutter contre l'érosion réalisés à 80% (budget ~1M€ subventionné à 80%)
- Un abaissement de 40 cm est prévu tous les ans à partir du 15 Octobre.
- Une installation de vidéosurveillance autour du plan d'eau est à l'étude.
- Pêche : l'activité pêche est maintenant gérée par le service des équipements sportifs.

• Maison des Espaces Naturels (MEN) :

L'animation est partagée entre les PEP 28 (accueil enfants) et l'Office du Tourisme (grand public).
La fréquentation a doublé entre 2024 et 2025. Cependant, l'activité gérée par les PEP 28 est

déficitaire, et ils souhaitent résilier leur convention. Un nouvel appel à concurrence est prévu pour 2027.

- **Projet sanitaires et tour d'observation :**

La démolition et reconstruction des sanitaires au sud est prévue. De fortes inquiétudes (sécurité, vue sur habitations) sont exprimées concernant le projet de tour d'observation de 13m. Prochain copil le 2 juillet de 10h à 12h.

- **Descentes en rivière (Eure) :**

La forte demande se heurte à des obstacles (arbres), nécessitant un plan d'élagage prioritaire via le SBV.

B Recensement

Le prochain recensement aura lieu du 21 janvier 2027 au 20 Février 2027. Mme Sophie LOPEZ-GALLOU a été nommé coordonnateur communal.

C Journée Européenne du patrimoine du 19 au 20 Septembre :

Pour cet événement l'église sera ouverte le samedi après-midi et le dimanche matin.

D Ecoles :

Rentrée prochaine en prévisionnel : 154 élèves

Petite section	22
Moyenne section	16
Grande section	17
CP	13
CE1	16
CE2	24
CM1	19
CM2	27

Pour rappel cette année, nous avons 8 enfants (mais on paye pour 7 car l'année dernière nous avons payé pour un enfant de trop), budget 12 777 € au SIRP. A Dreux nous avons un enfant pour 500 €.

E Secrétaire

Le contrat d'Elodie CHENICLET s'est terminé le 30 juin. Le centre de gestion nous attribue une secrétaire. Elle sera présente les 1 juillet, 8 juillet, 15 juillet et le 19 août de 13h30 à 17h.

Le prix de référence du centre de gestion est de 242€ pour 7 heures, plus indemnité de repas 20€, plus indemnité de transport.

F Travaux Eglise

A la suite de l'envoi des documents concernant la fin des travaux de restauration de notre église, la fondation du patrimoine nous a versé :

- 15 187.58 € qui représente le versement de la collecte,
- 25 043 € regroupant le versement de la subvention Fondation du patrimoine (10 000 €) et du Fonds régional pour le patrimoine obtenue grâce au soutien de la Région Centre Val de Loire (15 043 €).

Soit un total de 40 230,58 €

G Entretien des espaces verts

Yves Grare ne voulant pas continuer l'entretien des espaces verts, grâce au travail de Paul BOURNONVILLE, j'ai signé la semaine dernière un contrat avec la fondation ANAIS pour un montant de 9 000 € HT par an et il est soumis à une TVA à 20%. Ce contrat démarre en juillet.

H Commissions Agglomération du pays de DREUX

Création de 8 commissions afin de couvrir l'ensemble des compétences de l'agglomération.

Cette proposition vise à renforcer le rôle des commissions communautaires en élargissant à la fois leurs missions et leur composition afin d'associer davantage les élus aux politiques publiques. Elles pourront être suivi en Visio.

- **Élargissement du rôle des commissions**

Les commissions auraient désormais trois missions principales :

- **Élaborer les politiques publiques**, en participant à la réflexion et à la préparation des orientations communautaires.
- **Accompagner la mise en œuvre des politiques**, en assurant un suivi des projets et des actions engagées.
- **Évaluer et contrôler l'action communautaire**, afin de mesurer les résultats obtenus et de contribuer à l'amélioration des politiques conduites.

- **Évolution de la composition des commissions**

La proposition prévoit que :

- Tous les **conseillers communautaires titulaires** soient membres de chaque commission thématique.
- Chaque conseiller communautaire puisse être **remplacé par un conseiller municipal de la même commune**, afin d'assurer une représentation continue de la commune.
- Les **autres élus municipaux** puissent participer aux travaux des commissions, **sans voix délibérative**.

- **Modalités de remplacement**

Les remplacements seront possibles avec **voix délibérative** selon deux modalités :

- **Remplacement permanent**, avec un délai de prévenance de **72 heures**.
- **Remplacement ponctuel**, avec un délai de prévenance de **2 heures**.

Les commissions

- **Développement économique, tourisme, emploi et formation**

Développement économique, Formation, emploi, insertion et enseignement supérieur, Développement commercial, Territoires d'industrie, Tourisme et Maison de l'Emploi et du Numérique (MEN).

- **Eau, milieux aquatiques et transition écologique**

Production et distribution de l'eau potable, Protection des captages, Plans d'eau, gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations, Transition écologique.

- **Habitat, Politique de la Ville, Santé – Cohésion sociale et Prévention**

Habitat et inclusion sociale, Renouvellement urbain, Politique de la ville, Cité éducative, Gens du voyage, Prévention, sécurité et CISP, Santé (accès aux soins, prévention et réduction des inégalités).

- **Collecte et traitement des déchets, assainissement et gestion des eaux urbaines**

La collecte et le traitement des déchets, L'assainissement, La gestion des eaux urbaines.

- **Mobilités**

Les transports, Les mobilités, Les transports scolaires, Le suivi du projet autoroutier A154.

- **Aménagement et projets communautaires**

L'aménagement du territoire, L'urbanisme (SCOT, ADS...), Les projets structurants, L'ingénierie et les services communs, Les mutualisations, Le Projet Alimentaire Territorial (PAT), La structuration des filières agricoles et alimentaires.

- **Enfance, jeunesse, famille, vie sociale**

Petite enfance, Enfance, Jeunesse, Famille.

- **Culture et Sport**

Cette commission est consacrée aux politiques culturelles et sportives de l'agglomération.

I Période été

En attendant le recrutement d'une secrétaire, la mairie sera fermée du 10 juillet 2026 au 19 Août 2026 inclus.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30.

Le secrétaire de séance

Le maire